



Procès-verbal ASSEMBLEE GENERALE 2019

Le mercredi 20 novembre 2019, l'assemblée générale du FC Le Landeron s'est tenue à la cantine du FC.

Président : René Ansermet

Présences : selon liste des présences

Excusés : selon liste des absences

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès- verbal de l'assemblée générale du 24.10.2018
3. Rapport du Président
4. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes
5. Rapport de la commission de jeu
6. Rapport de la commission juniors
7. Rapport de gestion des installations
8. Rapport de la commission sponsoring et publicité
9. Election des membres du comité central
10. Election des vérificateurs des comptes
11. Fixations des cotisations
12. Divers

1. Appel

L'appel s'est effectué par le biais d'une liste distribuée à l'entrée. René Ansermet, Président du FC Le Landeron souhaite la cordiale bienvenue à toute l'assemblée et communique l'ordre du jour.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 octobre 2018

Pas de questions.



3. Rapport du président

Le président relève que le FC Le Landeron existe au travers de sa première équipe qui évolue depuis quelques années en 3^{ième} ligue ainsi que de sa section junior qui compte 11 équipes et qui évolue dans toutes les catégories de jeu. Le président remercie les 22 entraîneurs du club pour leur implication auprès des jeunes.

Il n'est pas toujours évident d'avoir une première équipe villageoise mais nous y travaillons activement pour que nos juniors aient l'opportunité d'intégrer un jour notre première équipe.

Le club vit aussi grâce à ses manifestations que sont : Le tournoi villageois, la brocante ainsi que le tournoi en salle. Tournoi en salle qui se développe autant au niveau cantonal qu'extra cantonal. Le club participe également une fois par année aux cabanes de Noël organisées au sein du village. Ceci permet au FC d'être présent sur la place villageoise.

Le point négatif est le manque d'implication des gens et que ce soit toujours les mêmes personnes qui s'impliquent.

4. Rapport du caissier et vérificateurs des comptes

Les comptes de la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

Présentation des comptes saison 2018-2019 (du 01.07.2018 au 30.06.2019) :

Cotisation des membres :	CHF 29'090.00
Recettes de la cantine :	CHF 40'039.20
Tournoi :	CHF 8'457.10
Brocante :	CHF 6'600.00
Recettes diverses :	CHF 2'101.65
(Camps Juventus 680.- ; Cabanes de l'Avent 701.65 ; Ballons de matchs 720.-)	
Bénéfice tournoi juniors en salle:	CHF 9'813.10
Recettes des sponsors :	CHF 7'000.00
Panneaux publicitaires :	CHF 5'303.40
Club des 100 :	CHF 15'000.00
Subvention communale :	CHF 2'000.00 (Baisse dès 2018, 2'000.- au lieu de 6'000.-)
Don :	CHF 0.00
Subside du SportToto :	CHF 2'850.00
Subsides J + S :	CHF 6'979.40
(solde après versement aux entraîneurs)	
Recettes des installations :	CHF 11'274.00
Vente de matériel :	CHF 0.00
Intérêts actifs sur liquidités :	<u>CHF 0.80</u>
 Revenus totaux de :	 CHF 146'508.65



Les charges

Dépenses de la section junior :	CHF	29'257.40
Dépenses de la 1 ^{ère} et de la 2 ^{ème} équipe :	CHF	12'925.75
Dépenses de la Cantine :	CHF	29'314.30
Dépenses des infrastructures :	CHF	28'463.30
Frais d'organisation et de gestion du club :	CHF	14'589.95
Frais financiers :	CHF	5'896.30
Impôts :	CHF	<u>416.05</u>

Dépenses totales de : **CHF 120'863.05**

Bénéfice d'exploitation :	CHF	25'645.60
+ extourne attribution fds de rénovation	CHF	0.00
./. Amortissement sur bâtiment	- CHF	-6'000.00
./. Amortissement sur aménagement	- CHF	-3'900.00
./. Amortissement transformation terrain	- CHF	<u>-12'297.40</u>

Bénéfice net 2018-2019 **CHF 448.20**

Inventaire du Bilan :

Actif :

Liquidités :	CHF	10'861.14
Débiteurs :	CHF	5'878.00
Stocks :	CHF	3'600.00
Actifs transitoires :	CHF	14'417.00
Immobilisations :	CHF	<u>620'700.00</u>

Total : **CHF 655'456.14**

Passif :

Créanciers – fournisseurs :	CHF	29'651.35
Prêts financiers :	CHF	452.285.30
Passifs transitoires :	CHF	6'354.40
Provisions :	CHF	1'000.00
Fonds propres :	CHF	<u>166'165.09</u>

Total : **CHF 655'456.14**



On constate à nouveau que l'activité principale qui doit être dévolue à notre société soit le football est génératrice de bénéfice. Les activités organisées par le club avec a participation active de presque tous les membres du club ont atteint un plafond... La grande crainte est de se retrouver un jour avec un gros pépin que l'on devrait financer nous-même (remplacement du toit ou autre, cantine...). Annulations du prêt sur les terrains et transfert en diminution de l'investissement. Nous aurons une annuité de 4% dont int. 2018 de 1.32% et le solde amortissement sur 464'740.35 diminution de la moitié des intérêts. La perte sur la valeur du terrain sera amortie sur 2-3 ans, en fonction des résultats.

4a. Rapport des vérificateurs des comptes

Au nom des vérificateurs des comptes (Helder Fernandes, Jessy Ruedin).

En vertu du mandat qui leur a été confié lors de l'assemblée générale 2018 : nous avons procédé à la vérification des comptes du club de l'exercice clôturé au 30 juin 2019 pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 du FC Le Landeron Sport. Sur la base de nos contrôles, nous avons constaté que les pièces justificatives concordent avec la comptabilité et que celle-ci était tenue avec exactitude. Nous proposons donc d'approuver les comptes qui vous sont soumis et de donner décharge au comité et à son trésorier en le remerciant du travail effectué.

Les comptes sont approuvés par l'assemblée par des applaudissements.

5. Rapport de la commission de jeu

René Ansermet relève qu'aucun membre de la première équipe n'est présent à l'assemblée générale. La première équipe, tout comme l'année précédente a fini 3^{ième} de son championnat. Il aurait été souhaitable d'être mieux classé mais les aléas du foot ont fait que nous avons dû nous contenter de cette 3^{ième} place. Nous espérons que dans le futur nous aurons de plus en plus de joueurs du cru.

L'absence des entraîneurs démontre qu'un effort doit être accomplis à ce niveau-là.

6. Rapport de la commission junior

Le responsable junior relève qu'il n'est pas évident de faire un bilan à cet instant étant donné qu'il a pris ses fonctions au 1^{er} juillet 2019. Il remercie également la présence de 6 entraîneurs de la section juniors ainsi que 3 parents de joueurs présent lors de l'assemblée. Il remercie tous les coachs de la section junior pour leur implication auprès de ces jeunes.

De vifs remerciements à l'attention de M. Helder Fernandes pour l'organisation du Juventus Camp au mois de juillet 2019. Manifestation rapportée la somme de 2000.- frs au bénéfice de la section junior.

Il est annoncé que dorénavant les entraîneurs ne feront plus la chasse aux cotisations impayées après un délai d'attente raisonnable, un rappel sera envoyé par courrier. Si ce rappel reste sans suite le joueur sera purement et simplement bloqué (non sélectionnable) et ce jusqu'au paiement de la cotisation.

Le mouvement junior réalisera des ventes de vins Mauler ainsi que des ventes de fondues de la fromagerie de Charmey. Suite aux plaintes reçues que nous n'avons pas travaillé avec le fromager historique du village, nous précisons, que ce dernier a été contacté et que malheureusement il était dans l'incapacité de proposer une marge identique à celle proposé par celui de Charmey.

Il a été soumis à l'acceptation de la présente assemblée générale, le fait que les coordonnées courrielles des membres du club allaient être transmises à Ochsner Sport en vue d'obtenir de



nouvelles cartes adhérent afin que les membres du club puissent bénéficier de remises lors d'achat de matériel en magasin.

7. Rapport de gestion des installations

Nicole Ansermet par le biais de René Ansermet nous informe que durant l'année écoulée seuls 4 camps ont bénéficiés des infrastructures du club. Les locations et événements privé sont resté stable soit environ 1 par mois. On remarque que les locations subissent d'années en années une baisse significative. L'avenir des locations est à ce jour identique à l'année écoulée.

Nicole Ansermet réitère son envie que quelqu'un se manifeste pour reprendre la partie location des infrastructures.

8. Rapport de la commission sponsoring & publicité

Jean-François Toedtli est démissionnaire du poste sponsoring et publicité.

Suite à cette démission, nous avons perdu 5 à 6 sponsors.

Un panneau publicitaire revient à 750.- frs pour sa création puis à 250.- par année.

Question de M. Vito Russo : Est-il possible qu'un panneau publicitaire soit partagé entre 2 sociétés ?

Réponse : Oui, il est techniquement tout à fait possible de le réaliser.

9. Election des membres du comité central

René Ansermet demande à l'assemblée si elle maintient le comité actuel.

L'assemblée donne son accord par des applaudissements.

Le comité central :

Président / Manifestations	René Ansermet
Secrétaire	Jessy Ruedin (provisoire)
Convocateur	Marc Hertzeisen / Gérard Houriet
Caissier	Boillat Gilles
Commission technique	René Ansermet
Sponsoring / Publicité	Jean-François Toedtli parti du club, le poste est à repourvoir
Commission junior FCLL	Marc Hertzeisen
Internet & site WEB	Marc Hertzeisen
Hébergement	Nicole Ansermet démissionnaire le poste est à repourvoir
Cantine	Dominique Houriet, Gérard Houriet, Nicole Ansermet
Entretien des installations	Maurice Atangana

10. Election des vérificateurs des comptes

Jessy Ruedin et Gregory Mallet.



11. Fixation des cotisations

Dans le cadre du groupement avec Cornaux (G2T), il a été constaté des différences au niveau du montant de la cotisation et de ce fait, nous allons procéder à un ajustement de nos cotisations. Le responsable junior précise que lors du précédent groupement (GELL), le joueur payait sa cotisation au sein de son club d'origine par étiqueté, il a été décidé à la création du nouveau groupement (G2T) que le joueur paierait sa cotisation dans le club où il est affecté.

	Précédemment	Nouvelle cotisation
Junior G	110.- frs	110.- frs
Junior F	130.- frs	150.- frs
Junior E	140.- frs	160.- frs
Junior D	150.- frs	170.- frs
Junior C	180.- frs	200.- frs
Junior B	180.- frs	200.- frs
Junior A	200.- frs	200.- frs

Les nouvelles cotisations ont été acceptées par l'assemblée générale.

A partir de l'assemblée générale de 2020, les parents présents lors de l'assemblée générale se verront retirer 20.- frs sur la cotisation de leur enfant.

12. Divers & imprévus

Roland Spring relève et trouve dommage qu'aucun membre des actifs ne soit présent lors de cette assemblée.

Vito Russo demande étant donné la fermeture prématurée des terrains s'il ne serait pas possible d'avoir accès aux salles un peu plus tôt dans la saison.

Réponse : Le responsable junior en fera la demande auprès de la commune et en étudiera la faisabilité en fonction des disponibilités et des coûts supplémentaires éventuels.

Il est soumis à l'assemblée générale, l'autorisation d'ouvrir un compte bancaire destiné à la section junior. Compte qui sera accessible aux personnes suivantes : Caissier du club, Responsable junior du club et secrétaire junior du club

Le président lève l'assemblée générale à 21h30 et propose de partager une agape.

La secrétaire
Jessy Ruedin